

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2018

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations :

Date de convocation du Conseil Municipal:

Date d'affichage de la convocation:

**L'an deux mille dix-huit,
Et le 15 mai,**

A 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PATISSOU Bernard, Maire.

Présent(e)s :

Mmes **MAURY-BOUET** Annie. **FRAMARIN** Valérie.
CHATEAUNEUF Béatrice.

Mrs **PATISSOU** Bernard. **GATEL** Alain. **TESTET** Jacques.

Absents excusés :

Mme **VAN DE VEN** Adrienne.

Mrs **LESPINE** Roland, **VAN DE VEN** Jean, **DELAGE** Olivier, **SIMEON** Lionel.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

M. le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir rajouter à l'ordre du jour, la délibération d'approbation de la ou des conventions de servitudes entre la commune et le SDEE 47, ainsi que la demande d'occupation de domaine public du comité des fêtes. A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide le rajout des ordres du jour cités.

Pouvoir(s) : Néant

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal a désigné **Mme MAURY-BOUET Annie** pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRES DU JOUR :

- Organisation du Baby-Ski (Répartition des tâches)
- Présentation d'un projet d'exposition de M. LEBLOND
- Organisation des congés d'été
- Délibération occupation du domaine public pour les marchés de producteurs
- Délibération recrutement agent contractuel
- Questions diverses

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : ORGANISATION DU BABY- SKI (Répartition des tâches)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les journées du BABY-SKI auront lieu le week-end du 3 et 4 juin 2018 sur le lac de Lescourroux.

L'accueil des organisateurs se fera par les conseillers municipaux.

Il est proposé d'aider les organisateurs à sortir leur matériel de l'eau.

Une buvette sera tenue en fonction du temps.

**OBJET : PRÉSENTATION D'UN PROJET
D'EXPOSITION DE M.LEBLOND**

M. le Maire a invité M. LEBLOND à montrer au Conseil municipal sa collection de papillons et de coléoptères.

M.LEBLOND possède environ 1000 espèces dont certaines rares, obtenus dans différents pays il y a quelques années, mais aussi par d'autres collectionneurs aussi passionnés que lui.

Il souhaiterait pouvoir amener un peu de public à son domicile, qui serait le lieu le plus sûr et le plus protégé pour la protection de sa collection afin de partager son savoir à travers les visites.

Il n'est pas dans l'objectif de faire payer l'entrée à la visite, mais indique qu'il mettrait une urne pour les personnes qui souhaiteraient donner une participation.

Le conseil municipal a proposé d'accompagner M. LEBLOND dans ce projet (fléchage d'orientation dans le village, affiche, flyers).

OBJET : ORGANISATION DES CONGÉS D'ÉTÉ

M. le Maire informe le conseil municipal que les congés d'été sont planifiés. La remplaçante habituelle étant non disponible pour une durée indéterminée suite à un accident de travail, il a fait appel à une nouvelle candidate de remplacement.

Les horaires de l'Agence Postale et de la Mairie resteront inchangés durant les congés.

**OBJET : DÉLIBÉRATION OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POUR LES MARCHÉS DE PRODUCTEURS ET
LE COMITÉ DES FÊTES**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

M. le Maire informe le conseil municipal que deux associations ont fait leur demande d'occupation du domaine public pour organiser leur manifestation.

Le Président de l'Association Plaisirs des Saveurs, M. DEMARET Olivier sollicite l'occupation du domaine public pour **les marchés de producteurs** sur le « chemin de ronde », pour 15 emplacements réservés aux exposants, et 1 pour le stand de l'association, tous les dimanches de juillet et août et 1er dimanche du mois de septembre.

Le Président du comité des fêtes de Soumensac, M. RHARSSISSE Saïd, sollicite l'occupation du domaine public pour la **fête de la musique** sur la place de la Mairie le 16 juin 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser les deux associations à organiser leurs manifestations et valide le nombre d'emplacements pour les marchés de producteurs.

Il sera demandé au président de Plaisirs des Saveurs, de prendre d'avantage de mesure de sécurité et de bien structurer avec les exposants, afin que les marchés se déroulent dans de bonnes conditions.

OBJET : DÉLIBÉRATION RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL

M. le Maire expose à son conseil que le poste de l'agent titulaire de la cantine de l'école s'étant éteint lors de son départ à la retraite et après s'être rapproché du Centre de Gestion et de la Sous-Préfecture pour les besoins du service et de réglementation, il y a lieu à compter du 1^{er} septembre 2018, de recruter un agent contractuel portant création d'un emploi permanent 30 heures hebdomadaire d'un adjoint technique principal de 2^e classe à temps non complet et dont la création dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité et autorisant le recrutement d'un agent contractuel dans une commune de moins de 200 habitants sur l'article 3-3 5°.

Le conseil municipal après en avoir délibéré valide le recrutement d'un agent contractuel.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses abordées.

La séance est levée à 23 h 30.

Fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
M. Bernard PATISSOU.

